

# Beatrix F. Romhányi

---

## Les sources comptables, documents de gestion et d'administration des couvents mendiants en Hongrie médiévale

---

Hereditas Monasteriorum 3, 77-96

---

2013

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej [bazhum.muzhp.pl](http://bazhum.muzhp.pl), gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

## Les sources comptables, documents de gestion et d'administration des couvents mendiants en Hongrie m  di  vale

Ce sont les documents comptables qui nous permettent de mieux conna  tre la gestion   conomique dans la vie quotidienne des couvents. Cependant, il nous en est rest   tr  s peu en Hongrie et eux aussi sont fragmentaires. Leur trait commun est de ne pas avoir   t   destin  s    l'usage int  rieur du couvent, mais    celui du *patronus* voire    la gestion de la ville. Cela d  termine   videmment leur contenu, tout en   clairant un aspect particulier de la relation entre le couvent et la ville exer  ant le droit de patronage.

Outre les livres de comptes de Sopron, les plus connus, nous avons encore des fragments de comptes des couvents des Carmes d'Eperjes (Prešov), des Ermites de saint Augustin de B  rtfa (Bartfeld, Bardejov) et des Dominicains de Selmechb  nya (Schemnitz, Bansk     tiavnica). Ces documents sont non seulement beaucoup moins longs que ceux de Sopron, mais plus monotones aussi. Dans les livres de Sopron, nous trouvons de nombreuses donn  es sur l'approvisionnement des religieux ; tandis que dans ceux de Selmechb  nya nous n'avons pas vraiment d'  l  ments semblables –    part un achat de carottes... –, bien que les fr  res aient r  guli  rement tenu un registre sur le « Tafelgeld » collect   dans l'  glise. Au lieu de fournir des renseignements sur l'approvisionnement des religieux, il indique les frais d'entretien et de gestion de l'  glise ; il en est de m  me dans les comptes du couvent d'Eperjes (Prešov).

Il faut   galement mentionner quelques autres sources : les livres de comptes urbains, qui peuvent   galement contenir des donn  es sur les couvents locaux ou des environs, tels les registres de la ville de Nagyszeben (Hermannstadt, Sibiu)<sup>1</sup> ou de la bourgade de Galg  c (Hlohovec)<sup>2</sup>. Les documents comptables   tablis    Buda pour le duc polonais Sigismond Jagellon<sup>3</sup> m  ritent une analyse sp  cifique. Ils   clairant un

---

1 *Rechnungen aus dem Archiv der Stadt Hermannstadt und der S  chsischen Nation*, t. 1 : *Von c. 1380–1516* (Quellen zur Geschichte Siebenb  rgens aus S  chsischen Archiven, 1/1), Hermannstadt 1880, p. 483.

2 Voir par exemple *Egyh  zt  rt  nelmi eml  kek a magyarorsz  gi hit  j  t  s kor  b   = Monumenta ecclesiastica tempora innovatae in Hungaria religionis illustrantia*,   d. V. BUNYITAY, R. RAPAICS, J. KAR  CSONYI (d  sormais : EEK), t. 2 : 1530–1534; *  s h  rom f  ggel  k*, Budapest 1904, n  359 : « Fratribus minoribus in Galgoczi fl. » (1534).

3 *Zsigmond, lengyel herceg, budai sz  mad  sai, 1500–1502., 1505*,   d. A. DIV  KY (Magyar T  rt  nelmi T  r, 26), Budapest 1914.

pan de la gestion conventuelle parmi les plus difficiles à saisir : la mendicité. L'image qu'ils fournissent est complétée par une autre source : les comptes de l'année 1525 de Louis II<sup>4</sup>, qui ne représentent que six mois et contiennent beaucoup moins de données.

S'agissant des documents comptables des couvents, Bártfa nous fournit deux sources différentes qu'il faut examiner ensemble : la première est une sorte d'inventaire, la seconde un fragment du registre comptable de la ville nous renseignant sur l'argent du couvent et son emploi par cette dernière. En réalité, ces documents, comme ceux d'Eperjes et de Selmezbánya, ne rendent compte que des églises conventuelles. Ils semblent indiquer que les religieux n'étaient pas chargés de l'entretien des bâtiments. La ville gérait manifestement les travaux de construction et de réparation en contournant le couvent.

Ainsi, nos sources se classent en deux groupes : les deux livres de comptes de Sopron et le premier document de Bártfa nous informent sur l'économie conventuelle ; en revanche, les livres de comptes d'Eperjes et de Selmezbánya, ainsi qu'un document un peu particulier de Sopron<sup>5</sup> renseignent sur les finances de l'église. Cette différence soutient l'hypothèse que l'on peut également émettre sur la base d'autres sources, selon laquelle les frais générés par les bâtiments du couvent et surtout ceux de l'entretien de l'église doivent être distingués des frais d'approvisionnement des religieux. Cela explique pourquoi, à Selmezbánya, nous ne trouvons aucune allusion aux frais du « Tafelgeld », puisque ceux-ci devaient être enregistrés dans un autre livre. En outre, malgré la richesse extraordinaire des documents de Sopron, il y manque les articles concernant l'église, pour lesquels la ville a certainement demandé une inscription séparée. On peut se demander pourquoi chacun de ces documents a été si longtemps conservé séparément ; je pense que cela est dû au hasard.

Revenons aux livres de comptes proprement dits. Le document comptable le plus ancien que nous connaissions vient de Bártfa et date de 1428. Il comprend les comptabilités du lecteur Isaïe, le nouveau prieur, successeur du prieur Jean décédé subitement<sup>6</sup>. Ce document, conservé aux archives de la ville, a été également dressé à l'usage de cette dernière. Toutefois, celui qui l'a exécuté n'est pas le « procurator » mais le prieur du couvent des Augustins. L'origine de cette situation particulière est probablement à chercher dans le changement de personne intervenu soudainement. Le supérieur du couvent nouvellement désigné a, d'une part, enregistré la situation concrète (les terres cultivées, les semences d'automne, les quatre chevaux à la disposition des frères, ainsi qu'un chariot et tous les équipements de la maison), d'autre part, il a cherché à faire rentrer les créances et à mettre en vente certains

4 II. Lajos király számadási könyve 1525-ből, éd. V. FRAKNÓI (Magyar Történelmi Társ., 22), Budapest 1877.

5 *Gedenkbuch. Feljegyzési könyv 1492–1543*, éd. K. MOLLAY, K. GODA (Sopron Város Történelmi Forrásai, A/3), Sopron 2006, n°189, p. 113–114.

6 L. FEJÉRPATAKY, *Magyarországi városok régi számadáskönyvei (Selmezbánya, Pozsony, Besztercebánya, Nagyszombat, Sopron, Bártfa és Körmöczbánya városok levéltáiraiból)*, Budapest 1885, p. 286–287 (7 V 1428).

biens (cheval, vache, etc.). Au total, il a recueilli une grosse somme d'argent : 593 florins. La spécificité du document est qu'il montre même les dons reçus aux jours de fête patronale et les honoraires des messes. La somme de ces derniers est très importante, 260 florins, soit 44% du total. Si l'on regarde les données – bien maigres en informations – du couvent, ce qui se laisse dévoiler est une ferme plutôt médiocre et des relations sociales intenses. Ces dernières peuvent être déduites des successions ainsi que du nombre et de la valeur des créances. Le manoir (75 florins) et le cheval qu'on voulait vendre (26 florins) sont arrivés aux religieux par le biais de dons, de même, probablement, que la vache vendue (7 florins). Les trois tonneaux de vin (114 florins) peuvent avoir été le produit de leurs propres récoltes, ou peut-être de dons – le prix plaide plutôt en faveur de la seconde hypothèse. Compte tenu de sa valeur, le cheval n'était certainement pas un cheval de trait ; il devait plutôt avoir été dévolu au couvent grâce à un noble de l'entourage et il s'agissait peut-être du cheval menant le cortège funèbre. En ce qui concerne les autres créances, on ne sait pas vraiment s'il s'agissait de successions, de fonds ou bien de dettes à rembourser. Le montant, en tout cas, en est important, 111 florins au total. Les recettes forment donc trois groupes : le premier rassemble les successions, le prix des biens immobiliers et mobiliers passés au couvent, le deuxième les prêts (intérêts ou héritages en argent) et le troisième les revenus provenant de la liturgie. Il apparaît que le prieur Isaïe a préparé un bilan détaillé des recettes, mais n'a inscrit aucun chiffre relatif aux frais ; il a seulement noté les choses pour lesquelles on a versé de l'argent appartenant au couvent. Les deux colonnes comprennent des objets à usage personnel, des vêtements et des copies de livres qu'on a fait faire. Le fait que les frais soient moindres par rapport aux recettes et qu'ils ne soient pas chiffrés laisse penser que le document a été réalisé pour mesurer la richesse du couvent. La destination de l'excédent et son utilisation ne sont pas précisées dans la source, mais on peut penser qu'il avait vocation soit à financer d'importants travaux programmés, soit à assurer au couvent un « matelas de sécurité » pour son fonctionnement courant.

À part les enregistrements de 1428 déjà mentionnés, nous trouvons des articles concernant le couvent de Bártfa dans les comptes de la ville. Le premier article se trouve tout de suite dans celui de juin 1428, lorsqu'ont été transportés vingt chariots de pierre pour 112 deniers destinés à la construction du couvent<sup>7</sup>. En 1435, on a enregistré 13 florins de dette comme charge du couvent ; plus précisément, les religieux n'avaient pas encore accompli les services liturgiques dont ils étaient chargés pour cette somme. À part cela, en même temps, le couvent a hérité de 4 florins issus de la succession d'un certain Froinkin<sup>8</sup>. Trois ans plus tard, en 1438, la ville a payé 50 deniers à David (peut-être le procureur du couvent) pour rémunération de la visite (probablement du vicaire)<sup>9</sup>. Nous rencontrons des frais semblables dans les documents de Sopron également. Parmi les sources qui ont subsisté, celle de Bártfa est la plus

7 *Ibidem*, p. 273.

8 *Ibidem*.

9 *Ibidem*, p. 283.

pauvre en informations. Elle est donc d'un abord très limité, d'autant qu'il semble que c'était la ville qui gérait l'argent du couvent. Elle prenait les mesures nécessaires aux bâtiments tandis que les religieux, eux, se chargeaient de gérer l'exploitation des biens et des dons en nature – au moins dans la première partie du XV<sup>e</sup> siècle. Le fait que la ville assumait les travaux relatifs aux bâtiments est attesté par une lettre écrite en 1477 au Conseil de la ville de Bártfa par un tailleur de pierre de Kassa (Košice) nommé Étienne. Dans cette lettre, il propose de tailler les éléments de la voûte d'arêtes du couvent à Kassa et d'assurer leur transport (prêts à la pose) à Bártfa<sup>10</sup>. Quatre ans plus tard, c'est de nouveau le Conseil de la ville qui demanda aux collecteurs postés entre Gönc et Bártfa de laisser passer, tout en les exemptant de droit de douane, les hommes transportant, depuis Gönc, les pierres taillées pour les fenêtres de l'église conventuelle<sup>11</sup>.

Le premier document sur les frais du couvent des Carmes d'Eperjes date de 1443. Quatorze ans plutôt, en 1429, un article avait été inséré dans le document comptable de la ville, lorsque celle-ci avait payé un transport de pierres jusqu'aux murailles. Cette réalité n'a pourtant guère de lien avec le couvent : c'était probablement en raison d'une construction qu'avait été accumulée une quantité plus importante de pierres à côté du couvent, finalement destinées à un autre usage. En fait, le document de 1443 lui-même n'est pas un enregistrement classique, il est juste une sommation :

Memorandum quod dominica die ante festum Xl<sup>m</sup> virginum sub anno Domini M<sup>o</sup>CCC<sup>o</sup>XLIII<sup>o</sup> in conventu Sancte Trinitatis recognovit antiquus procurator videlicet magister Anshelmus in presentia patris prioris et in presentia domini Nicolai seratoris quantum fuit in sua memoria de debitis ecclesie<sup>12</sup>.

Dans le texte, en langue allemande, on a d'abord enregistré les dettes en argent, puis en matière de construction. Les matériaux ont été utilisés pour renforcer les tours et pour la construction du bain. À subsisté également une note selon laquelle la ville avait une dette de 21 florins envers le couvent. Dans l'ensemble, le document paraît assez négligent, non seulement parce que les articles sont écrits à partir du mémoire de l'ancien procureur, mais aussi parce que la ville a assez régulièrement employé les matériaux de construction du monastère dans un but différent de leur destination originale et n'en a fait une sorte de statistique qu'après-coup. La note retrouvée à l'hôtel de ville le montre également : « Item auch haben auff den Rathaus eyn zedel funden, darynne sten geschribn XXI guldein, dy dy stat ist schuldig zu dem kloster »<sup>13</sup>.

10 *Bártfa szabad királyi város levéltára, 1319–1526*, éd. B. IVÁNYI, Budapest 1910, n° 2005.

11 *Ibidem*, n° 2185 : « [...] misimus hominem nostrum presentium videlicet ostensorem ad prefatum opidum Gunz pro nonnullis lapidibus sectis pro fenestris monasterii et ecclesie Sancti Johannis Baptiste intra muros Bartfenses siti, factis et ordinatis, rogamus d. et a. vestras summopere, quatenus vectores eorundem lapidum simulcum curribus equis et lapidibus eisdem Sanctissimi Johannis meritorum intuitu nostrique ob respectum absque tributaria solutione, quovisque alio impedimento ire et redire permittere velitis ».

12 *Eperjes szabad királyi város levéltára = Archivum Liberae Regiaeque Civitatis Eperjes, 1245–1526*, éd. B. IVÁNYI (*Acta litterarum ac scientiarum Reg. Universitatis Hung. Franciscosephinae. Section juridicopolitica*, 2), Szeged 1931, n° 287.

13 *Ibidem*.

Les fragments suivants proviennent des années 1477–1486 et ont une relation entre eux ; ils comportent les montants versés pour l'église. Les fragments des comptes de 1477 ont été faits lorsque le couvent a reçu un nouveau procureur, Maître Stiglitz : « Das Meyster Stiglicz hot entphangen das her ist wurditi Kirchinpitter »<sup>14</sup>. La personne qui a établi le document était donc le prédécesseur, dont le nom reste inconnu. Ont été achetés le plus fréquemment des chandeliers (« lewchter »), au total pour 50 deniers, mais nous trouvons également une réparation de chandelier sans montant. Le montant le plus élevé a été destiné à la cire, au total 130 deniers, dont 1 florin de don. En outre, on a fait faire une statue d'ange (le salaire de l'artisan fut de 25 deniers, la statue elle-même coûtant 75 deniers), on a acheté un coffre (1 florin), une croix (4 deniers) et une corde pour la cloche (13 deniers) ; enfin, quelque chose a été fabriqué (peut-être s'est-il agi d'un aménagement) dans la sacristie pour 25 deniers. Les frais ont été en tout de 4 florins 22 deniers, mais nous ne savons pas en combien de temps on a dépensé cette somme et sa provenance reste inconnue, sauf un seul florin de legs. Iványi, l'éditeur des sources a présenté seulement les articles les plus « intéressants » et les documents originaux ne sont toujours pas accessibles. Ainsi, les données ne sont utiles que pour connaître le genre des dépenses effectuées.

L'année suivante, nous trouvons des articles analogues : un pupitre pour 4 deniers, un appui-livre de l'autel pour 13 deniers, une cloche pour 115 deniers, un livre et une lampe de tabernacle pour 83 deniers. Les frais se montent au total à 2 florins et 60 deniers<sup>15</sup>. En 1481 et en 1482, les objets suivants ont été achetés : une cloche plus grande et une plus petite pour 31 et 3 deniers, une corde de cloche pour 16 deniers, un support de tableau (*fus czu eynem bilde*) pour 118 deniers, puis un peu plus tard de l'encens pour la nouvelle dédicace de l'église pour 14 deniers, une corde de cloche pour 7 deniers, un tableau de Sainte Barbe pour 5 florins 4 deniers, deux nappes d'autel pour 15 deniers. Les tableaux des saints Fabien et Sébastien ont coûté 4 florins, la chaise du prêtre 25 deniers ; pour les cintres, on a dépensé 2 deniers (au total 11 florins 35 deniers)<sup>16</sup>. La réalisation des tableaux des saints Fabien et Sébastien s'est poursuivie l'année suivante, et cette année-là le peintre a reçu 14 florins comme rétribution ; en plus de cette somme, on lui a encore payé 4 florins et, en 1484, il a de nouveau reçu 75 deniers, mais cette fois-ci aucune allusion n'est faite au type de travail réalisé. En 1483, en outre, on a dépensé 75 deniers pour des livres et en 1484, 32 deniers pour des chandeliers (en 1483–1484, l'ensemble des dépenses a été de 19 florins 82 deniers)<sup>17</sup>. Au cours de cette période, le couvent a reçu au total 2 florins 25 deniers de deux héritages et 2 florins de don de la part de la fraternité des Saint-Fabien et Sébastien. Une partie des frais des tableaux de ces saints a été certainement payée par la fraternité qui portait leur nom, mais l'on peut se demander qui

---

14 *Ibidem*, n° 561.

15 *Ibidem*, n° 565.

16 *Ibidem*, n° 558.

17 *Ibidem*, n° 600.

a payé l'autre partie : la ville, un des testateurs, la fraternité (sans l'avoir noté) ou bien quelqu'un d'autre ?

En 1485, on a payé 20 deniers pour la décoration de la Fête-Dieu, puis on a acheté un missel pour 56 deniers, sur lesquels 50 (½ florin) furent versés grâce à des dons<sup>18</sup>. Les travaux entamés dans l'église les années précédentes ont été repris en 1486, puisqu'on a payé en deux termes 8 deniers au peintre, puis un canon d'autel (« pet toffil ») pour 12 deniers, un tableau pour 3 florins, une corde de cloche pour 39 deniers et un objet en fer (peut-être pour arranger les ex-votos ?) pour 10 deniers<sup>19</sup>.

Les articles notés dans le document des dix années 1477 à 1486 enregistrent 55 florins 76 deniers de frais et 5 florins 75 deniers de recette. Les recettes étaient évidemment plus élevées, d'après les testaments connus de l'époque et le procès intenté à la fin du siècle contre l'ancien juge Ladislav Saychlyk ; malheureusement, nous n'en connaissons ni le montant exact, ni l'origine. Pour des raisons évidentes, les frais les plus importants concernaient les peintures décoratives (tableaux). À part cela, on s'est procuré des chandeliers en quantité supérieure et on a versé différentes sommes d'argent pour d'autres équipements nécessaires à la messe (nappe de l'autel, missel, pupitre d'autel, petites cloches). La corde des cloches devait souvent être changée, ce qui nécessitait chaque année de dépenser de petites sommes. La caractéristique commune à ce document et à celui de Selmečbánya est que les religieux ne sont pas mentionnés, ou de façon ponctuelle et allusive.

Tabl. 1. Recettes et dépenses du couvent des Carmes d'Eperjes

Année	Recettes (en deniers)	Dépenses (en deniers)
1477	100	422
1478		260
1481–1482		1135
1483–1484	425	1982
1485	50	76
1486		1661
Total	575	5576

Les documents comptables de Selmečbánya (Banská Štiavnica) de l'année 1525<sup>20</sup> et du début des années 1530<sup>21</sup> ont gardé trace des recettes et des dépenses. Dans la colonne des recettes, nous trouvons toujours deux articles principaux, ceux de « Kerzengeld » et de « Tafelgeld », c'est-à-dire l'argent pour les cierges, les dons pour la liturgie et la somme pour l'approvisionnement des religieux. En 1525, du premier

18 *Ibidem*, n° 621.

19 *Ibidem*, n° 632.

20 ETE, t. 1 : 1520–1529, Budapest 1902, n° 223.

21 Archives de Banská Štiavnica, fasc. XXV, publié dans ETE, t. 1, n° 274.

on a reçu 8 florins 46 deniers, du second 8 florins 86 deniers. Dans la colonne des frais de la même année on a enregistré 9 florins 35 deniers pour la cire, à la Fête-Dieu 12 deniers pour 6 brassées de foin et 12 deniers pour les travaux de déneigement. On a aussi payé 1 florin 10 deniers à un artisan pour clouer des bardeaux sur le toit de l'église. Dans le document, il y a encore une ligne sur des articles pour lesquels on n'a pas noté les sommes : mèche, encens et autres fournitures nécessaires pour l'église. Grâce aux autres documents, en connaissant le prix de ces articles nous pouvons dire qu'il ne s'agissait que d'une dépense de quelques deniers. Nous ne pouvons faire une comparaison qu'entre les frais et le « Kerzengeld », parce que le « Tafelgeld » concernait l'approvisionnement des religieux et que les sources manquent quant aux dépenses à Selmeçbanya. Les frais concernant l'église dépassent visiblement les recettes, 8 florins 46 deniers contre 10 florins 69 deniers. La cire pour les cierges a constitué la somme majeure. Selon les prix postérieurs de la cire, qui variaient entre 7–10 deniers la livre, on en a acheté environ 100 livres en 1525. Dans ce document très court, un seul article évoque un paiement de salaire, celui du couvreur en bardeaux, qui entretenait le toit de l'église<sup>22</sup>.

Des premières années de 1530, il nous est resté deux documents comptables qui sont plus détaillés que celui de l'année 1525, mais cependant moins complets. Les recettes viennent toujours des deux articles principaux. En 1530, on a reçu 5 florins 40 deniers pour le « Kerzengeld » et 4 florins 72 deniers pour le « Tafelgeld ». Les deux montants sont bien plus bas que cinq ans auparavant, le « Tafelgeld » a même diminué de moitié. En outre, le juge de la ville a donné 10 florins pour le bâtiment, ce qui fait donc au total 20 florins, 12 ½ deniers pour les recettes. Selon les articles du « Tafelgeld », le document couvre un peu plus d'une année, au total 56 semaines.

Les sommes hebdomadaires de « Tafelgeld » sont d'environ 8 deniers, la somme la moins élevée sur une semaine est de 1 denier, la plus élevée de 55 deniers. Comme nous ne connaissons pas exactement de quelle date à quelle date le document contient les données, nous ne savons pas au cours de quelle période de l'année les fidèles ont offert le plus de dons. En supposant un début d'année autour de Noël, les montants les plus importants se sont accumulés dans les mois de juin-juillet et septembre, ce qui montre une coïncidence avec les travaux de rentrée.

Quant à la colonne des frais, elle est un peu plus élevée avec ses 20 florins 71½ deniers. On a versé 4 florins 24 ½ deniers pour différents salaires : transport de planches et de bardeaux, déneigement, réparation des chandeliers, fabrication des bougies, rétribution d'un artisan nommé Eysengruber (peut-être le couvreur de bardeaux, qui a travaillé trois jours au total) et de deux serviteurs – un homme nommé Myschkin et un compagnon (« knecht ») qui a travaillé à la journée pendant cinq jours au total, pour lesquels il a gagné 56 deniers. La somme la plus importante venant des autres frais est celle de la cire, dont on s'est naturellement beaucoup servi dans l'église. La

---

22 Compte tenu des tailles de bardeaux répandues au Moyen Âge et des techniques de couverture, les 1100 pièces de bardeaux suffisaient pour 40–50 m<sup>2</sup>. Cela donne 6–8% de la superficie totale du toit de l'église.



quantité totale était d'environ 100 livres, comme en 1525, pour lesquelles on a payé 11 florins 26 deniers et auxquelles se sont encore ajoutées les mèches pour 19 deniers. La majorité de la cire a été utilisée pour les cierges de l'église, seule une partie de celle-ci (pour 3 florins 16 deniers) est arrivée aux religieux. Au total, y compris le salaire de la fabriquant de bougies, 56,6 % des dépenses ont été consacrées à ces dernières. Le reste a été utilisé pour les bardeaux, les clous à bardeaux, une coupe, l'encens, un coffre, de la soie et quelques deniers ont servi aux besoins personnels des religieux (2 deniers de foin, 4 deniers de carottes, 8 deniers de savon). À en juger par la somme, la réparation du toit de l'église a consisté de nouveau en un entretien courant. Le matériel a coûté 2 florins 56 deniers et l'hébergement 2 florins 59 deniers. Une information intéressante – qui va de soi s'il s'agit d'un toit de bardeaux – concerne le déneigement du toit, pour lequel on a dépensé 5 deniers en 1530, 12 deniers en 1525 et 16 deniers en 1535.

La partie suivante du document commence par l'année 1532. À partir de cette date, le « Kerzengeld » et le « Tafelgeld » ne sont pas toujours séparés ; après quelque temps, il devient même habituel que les deux soient enregistrés ensemble. La raison est peut-être à chercher dans la baisse du nombre des religieux. Il est intéressant de noter que, pour la période concernée, seulement trois religieux apparaissent dans les comptes : le prieur Eymeric qui, en 1533, s'est endetté auprès du Conseil de la ville, et les frères Jacques et Jean qui, la même année, ont acheté de la cire pour les bougies de la grand-messe. Nous savons que le dernier dominicain, mentionné dans un testament de 1536, s'appelait Nicolas Hamburger. Il n'est pas exclu que la communauté ait été déjà très réduite dans les années précédentes et qu'au fil du temps, à en croire le document comptable, le couvent n'ait plus joué la même fonction qu'auparavant.

On voit bien, aussi, que les recettes et les dépenses ont considérablement baissé. En 1532, le montant total de « Kerzengeld » et de « Tafelgeld » était de 4 florins 10½ deniers, dont seulement un cinquième (22,3%) pour le second. D'autres sources montrent qu'en sus de cette somme, les frères ont reçu quelque argent. Dans la colonne des frais, on perçoit aussi une tendance à la diminution du nombre d'items. Ils ont acheté de la mèche et de la cire pour 4 florins 8 deniers et la fabriquant de bougie a reçu 6 deniers. L'autre groupe des dépenses relevait de la réparation habituelle du toit, pour laquelle on a versé au total 5 florins 84 deniers y compris le salaire des charpentiers. Bien que les dépenses aient été inférieures à celles des deux années précédentes, mais supérieures aux recettes, cette année-là la différence entre les deux colonnes fut considérable.

Dans les années suivantes, les données comptables se font irrégulières. On a plus ou moins enregistré les recettes pendant quelque temps, mais les frais ont été de moins en moins notés. En 1533, les procureurs du couvent ont indiqué 4 florins 11 deniers dans la colonne des recettes, mais 150 deniers seulement en 1534 et 69 deniers en 1535. En ce qui concerne les dépenses, la dernière année pour laquelle nous avons encore quelques informations est 1533, très laconiques cependant. En effet, nous trouvons parmi les mentions : de la cire pour les bougies de Pâques et de la Fête-

Dieu, de l'encens piqué dans le cierge pascal, 40 deniers pour la cire et les 50 deniers donnés au prieur, soit 175 deniers de dépenses totales. En 1535, on n'a enregistré qu'une seule dépense : 16 deniers pour le déneigement du toit de l'église. Le dernier enregistrement a été fait en 1536, lorsque les procureurs Andreas Faulstich Schuster et son compagnon, au service du couvent depuis 1532, ont rendu leurs comptes à la ville : ils ont enregistré le reste de l'argent, 75 deniers et quelques dettes. Faulstich a eu 1 denier et un certain Schinderling 73½ florins de dettes, ainsi que trois petites portions de cire et un faisceau de mèche pour bougie.

Nous pouvons donc conclure que la « belle époque » du couvent de Selmecbánya s'est achevée au milieu des années 1520. Les documents comptables des années 1530 reflètent déjà la crise, non seulement avec une chute des recettes mais aussi des dépenses. Bien que les livres de comptes ne détaillent désormais plus que les sommes versées à l'église, l'approvisionnement des religieux est devenu plus incertain, comme le montre également la diminution du « Tafelgeld ». En 1536, les Dominicains ont fini par vendre tous leurs biens immobiliers – malheureusement, nous n'en connaissons pas le prix – et ont quitté la ville, suscitant l'indignation de la municipalité. En examinant les dernières décennies de leur présence, il est facile de comprendre leur décision.

Avant d'analyser les deux livres de comptes de Sopron, il faut mentionner deux autres documents de la même ville. Le premier est un item dans le livre de compte de la ville, daté de 1504–1505, qui mentionne une annuité de 2 livres pour les messes hebdomadaires de saint Florian dites dans l'église franciscaine<sup>23</sup>. Le deuxième est un compte très court de 1508 entre le « vitricus » de l'église franciscaine, Jakob Siebenbürger et la ville, concernant une somme de 30 florins reçue comme don et destinée à la liturgie de la Fête-Dieu<sup>24</sup>. La présence du gardien à cette occasion peut être expliquée par deux raisons : c'est lui qui fit la déclaration sur la destination de ce capital et de plus il en emprunta une partie (voyage pour le chapitre provincial et divers achats) et s'obligea à rembourser cette somme. D'après le contexte et une remarque (« ist der Gardian Zu bezahlen »), la deuxième cause fut probablement plus importante. Aucun de ces revenus n'apparaît dans les livres de compte du couvent, ce qui plaide à nouveau en faveur d'une gestion de l'église séparée de celle du couvent.

Les documents les plus longs et les plus détaillés sont donc ceux du couvent franciscain de Sopron. Ils se distinguent par leur structure également de ceux analysés jusqu'ici, puisque les dépenses de l'église n'y ont pas été enregistrées – on ne les a même pas mentionnées – mais seulement celles du couvent. Les deux « Kirchen-

23 22 II 1505 – *Sopron szabad királyi város története*, éd. J. HÁZI, t. 2/5 : *Különféle számadások és adójegyzékek 1489-től 1530-ig*, Sopron 1938, n° 13, p. 162.

24 « Kirchmaister Vnnsrer Lieben frauen gotshaws des Clusters der mindem prüeder Ahie Zw Ödennpurg » – *Gedenkbuch. Feljegyzési könyv 1492–1543*, n° 189, p. 113–114.

meister » (procureurs), Christophe Gräzer<sup>25</sup> et Paul Moritz, faisaient partie des dirigeants de la ville. Au moment de la clôture des comptes, Gräzer en était le maire, Moritz le juge. Les deux livres de comptes contiennent les recettes et les frais de sept années, avec près de deux ans de hiatus entre le premier et le deuxième document (du 21 II 1522 au 01 XII 1523). L'abondance de détails est différente, mais leur structure et les informations concernant la situation financière du couvent sont cohérentes. L'origine des deux documents peut avoir un rapport avec la réforme intervenue en 1517, lorsque les couvents franciscains appartenant à la branche conventuelle ont accepté l'Observance. Auparavant, il n'y avait que des sources sporadiques. Le seul document préservé date de 1508, mais il s'agit d'une quittance plutôt que d'un vrai livre de compte. Après 1517, les Franciscains n'ont pas été contraints de vendre leurs propriétés (comme à Verőce [Virovitica], par exemple) ; au contraire, ils ont choisi une solution déjà expérimentée au XIII<sup>e</sup> siècle puis abandonnée : une personne laïque fut interposée entre la propriété et la communauté pour gérer les affaires économiques. Nous ne savons pas si, dans le cas de Sopron, ce sont les religieux ou bien la ville exerçant le droit de patronage qui furent à l'origine de l'initiative ; à en croire d'autres exemples – en Silésie<sup>26</sup> –, on peut supposer que ce fut plutôt la ville. Grâce aux documents comptables assez détaillés, nous pouvons même cerner le système de relations du couvent et dans quelle mesure la ville, en tant que patron responsable de l'entretien du couvent, a pourvu à ses besoins.

Aussi bien dans la colonne des recettes que dans celle des dépenses, les sommes sont beaucoup plus importantes à Sopron que dans les sources analysées jusqu'ici. Cela ne signifie pas que les frais directs de l'approvisionnement des religieux aient été plus élevés, car les revenus et les frais des propriétés sont aussi consignés dans les articles.

Les mentions reportées dans les colonnes des recettes et des dépenses ne sont pas très claires pour le lecteur de notre temps. En 1524, par exemple, Paul Moritz a enregistré le prix du cheval acheté par les religieux pour 6 florins dans la colonne des frais. La même année, le prix d'un cheval vendu par le gardien et donné au procureur en argent liquide a été noté dans la colonne des recettes. Dans le premier cas, il a enregistré la somme comme une dépense personnelle ; dans le deuxième cas, un article similaire apparaît dans la colonne des recettes, alors que la différence tient seulement au fait que dans le premier cas il a acheté l'animal en tant que procureur du

---

25 HÁZI a identifié l'auteur du document comptable comme étant Christian Fleischacker ; cependant, MOLLAY a démontré qu'il était en réalité Christophe Gräzer, le maire de Sopron. Voir K. MOLLAY, *Családtörténet és társadalomtörténet (Az 1532. évi soproni mészárosok)*, « Soproni Szemle », 42, 1988, p. 295–302. L'analyse des documents comptables et leur arrière plan social a été faite par T. NEUMANN, *A soproni ferences kolostor a középkor végén*, [dans:] N. MEDGYESY S., I. ÖTVÖS, S. ÓZE (dir.), *Nyolcszáz esztendő a ferences rend. Tanulmányok a rend lelkiségéről, történeti hivatásáról és kulturális-művészeti szerepéről*, Budapest 2013, p. 136–152.

26 Voir L. VIALLET, *Procureurs et « personnes interposées » chez les Franciscains*, [dans :] N. BÉRIOU, J. CHIFFOLEAU (dir.), *Économie et religion. L'expérience des ordres mendiants (XIII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècle)* (Collection d'histoire et d'archéologie médiévales, 21), Lyon 2009, p. 698–703.

couvent mais sur ses fonds propres, dans le second l'acheteur venait de l'extérieur. En réalité, du point de vue du couvent, Moritz aurait dû enregistrer les deux actes dans la colonne des recettes. De même, il a enregistré dans la mauvaise colonne les dons consentis par lui au couvent (une fois 576 deniers viennois<sup>27</sup>, une autre fois 510). S'il l'avait fait, le déficit aurait été moins élevé. En tête de la colonne des frais, il y a aussi un report venant de la comptabilité du début du mois de décembre de l'année 1523. Cet article concerne l'argent que Moritz a versé pour le couvent, le véritable débiteur étant la ville. Gräzer a, lui aussi, mal enregistré des articles, de moindre importance. En automne 1521, par exemple, c'est lui qui a payé une partie de la dîme. Il a donné 1 ¼ futailles de son propre vin dont la valeur convertie était de 187,5 deniers viennois et évidemment, il n'a enregistré la somme que dans les frais<sup>28</sup>. En 1519, il a donné au frère Paul de la viande de son propre abattoir pour une valeur de 35 deniers viennois, qu'il n'a même pas enregistrée (« nit an den rabusch gesetzt ist worden »)<sup>29</sup>. Au cours de son service de quatre ans en tant que procureur, cette somme a atteint 8665 ½ deniers viennois ; avec une comptabilité correcte, le déficit du couvent aurait été nettement plus faible, voire nul.

Le fait que les procureurs aient enregistré les sommes qu'ils ont payées au couvent à titre d'avance pose à mon avis une tout autre question. Nous l'avons vu, la comptabilité a été faite pour la ville. Les procureurs ayant enregistré un déficit, il faut se demander qui était le véritable soutien matériel du couvent : le procureur lui-même ou la ville ? Il fallait évidemment combler le déficit du couvent ; mais le procureur a pensé – et peut être la ville, elle aussi – que cela relevait des obligations de la ville, en tant que patron. Si les procureurs ont soutenu le couvent sur leurs propres deniers, ils étaient en droit d'attendre que la ville leur rembourse la somme. On peut ainsi bien comprendre pourquoi, dans deux situations à première vue analogues, Paul Moritz a différemment enregistré la somme reçue.

Une autre anomalie est que Moritz a enregistré les dons en nature une fois avec valeur, d'autres fois sans valeur, alors que son prédécesseur Christophe Gräzer n'avait presque jamais enregistré ces articles. La seule exception est un bilan de l'année 1519, sur les loyers payés en céréales, mais on ne peut estimer sa valeur qu'avec des analogies. À part les enregistrements concernant les funérailles et les chevaux déjà mentionnés, nous n'avons aucune trace de legs testamentaires dans la colonne des recettes.

Chaque année, les procureurs de l'église ont inscrit des sommes différentes au titre des recettes, tandis que dans les dépenses cette fluctuation était moins grande. Pour

---

27 À Sopron, près de la frontière Autrichienne, l'on utilisait au Moyen Âge plutôt les monnaies et les mesures viennoises. Conversion des sommes au début du XVI<sup>e</sup> siècle :

1 livre = 8 schilling = 240 deniers viennois ; 1 florin hongrois = 100 deniers = 300 deniers viennois. Voir F. KOVÁTS, *Magyar-zsidó oklevéltár = Monumenta Hungariae Judaica*, t. 4 : 1371–1564, éd. Á. FRISS, Budapest 1938, p. 453–455.

28 *Sopron szabad királyi város története*, t. 2/5, n° 18, p. 268.

29 *Ibidem*, n° 18, p. 258.

1524, les deux colonnes présentent les montants les plus importants. Dans celle des recettes, nous trouvons les sommes venant de la vente des productions du couvent ; l'augmentation des dépenses provient, elle, de l'achat de plusieurs articles (aliments, vêtements, investissements). Du point de vue financier, en supposant un début d'année au mois de mars et en convertissant les dons en argent, on peut dresser le tableau suivant (seules sont indiquées les années complètes) :

Tabl. 2. Recettes et dépenses du couvent franciscain de Sopron

Année	Recettes (en deniers V.)	Dépenses (en deniers V.)
1518	17613	25731
1519	28813	23287
1520	19946	26235
1521	30193	20652
1524	32466	35395
1525	27225	29923
1526	12806	25181

Tabl. 3. Recettes du débit du vin du couvent de Sopron  
(en % par rapport aux revenus annuels)

année	%
1518	59,2
1519	47,3
1520	57,3
1521	67,4
1522	?
1523	?
1524	55,9
1525	50,6
1526	?

Sous Moritz, les recettes et les dépenses ont augmenté quelque peu, mais peut-être faut-il mettre cela sur le compte de l'inflation. La somme la plus élevée venait, chaque année, des tavernes. Leur revenu a en général dépassé les 50%, et même 60% en 1521. L'année la plus faible a été 1519, avec une recette d'environ 47%. Le couvent avait évidemment le droit de taverne grâce à ses vignobles, mais certaines mentions dans les documents comptables montrent qu'ils ont aussi débité du vin ou une partie du vin reçu en don. Ainsi l'aumône peut-elle être considérée, dans ce cas, comme un don d'argent indirect.

En 1524 et au tournant de 1525 et 1526, parmi les articles enregistrés sans valeur, plusieurs concernent le vin. Ce sont en réalité des éléments de comptabilité sur le vin produit par le couvent ; c'est pourquoi les sommes d'argent ne sont pas consignées auprès des articles, exceptée la dernière, la vente de vin de 1526. En 1524,

trois vignobles ont fourni respectivement 6, 33 et 15,5 futailles, au total 54,5 futailles de vin (soit environ 3085 litres, ou cinq tonneaux)<sup>30</sup>. Dans le vignoble de Steiger, les religieux ont reçu la plus petite quantité produite et après cela ils n'ont même pas payé de dîme. Après les deux autres articles, ils ont payé une dîme de 4,5 futailles de vin au total. En 1525, la récolte enregistrée dans le document se monta au total à 32 futailles (env. 1856 litres), qui correspondent à deux tonneaux et demi ou trois. Nous ne savons pas pourquoi la quantité de vin était inférieure de moitié à celle de l'année précédente, mais elle était comparable aux quantités d'autres années. En 1518, Christophe Gräzer a fait débiter trois tonneaux de vin, qui ont rapporté 10266 deniers viennois. Il est vrai que les autres années, la quantité de vin débitée était de quatre tonneaux. Dans les comptes de 1525, le premier article enregistré est la dîme payée (3  $\frac{1}{4}$  futailles [« emer »]). Elle est suivie d'un article de 6  $\frac{3}{4}$  futailles consommées après la vendange, puis 4 futailles au Carême, et 8 après Pâques. Moritz a fait débiter les 10 futailles qui sont restées et la recette a atteint 4284 deniers<sup>31</sup>. Ainsi, la quantité de vin pour la consommation propre du couvent fut, cette année-là, de 18  $\frac{3}{4}$  futailles (env. 1085 l), soit environ 3 litres de vin par jour, ce qui semble assez peu. La comptabilité ne mentionne que la propre production de l'année et il est probable que le couvent a par ailleurs reçu du vin en guise de don. Comme aucun revenu n'en a été tiré, Moritz ne l'a pas enregistré.

Si l'on considère les recettes, après les aumônes viennent les loyers et baux des différents biens immobiliers (moulins, prés, champs, maisons, bains), à hauteur de 10–15% du total. Enfin, on a des intérêts (10%), dont on ignore à quelle somme ils sont liés. Dans le document comptable, nous trouvons à plusieurs reprises un capital de 100 florins, dont l'intérêt annuel était de 1350 deniers en 1524, soit un taux d'intérêt probable de 4,5%. La somme n'est certes pas très élevée – 4% de la recette annuelle du couvent – mais le couvent la percevait d'année en année, de manière régulière. En sus du capital de 100 florins, sont mentionnés d'autres articles au sujet desquels on ne peut savoir s'il s'agit d'intérêts, de cens ou de loyers.

---

30 Cette donnée correspond probablement à une année ordinaire. Dans le livre de comptes, les articles concernant la viticulture laissent à penser qu'à Sopron on pratiquait la même viticulture traditionnelle qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Avec cette méthode, on peut compter entre 10–12 mille pieds par hectare. La récolte moyenne pour une telle surface était d'environ 80 hl, mais au Moyen Âge elle était probablement plus modeste. Les Franciscains n'avaient pas de cave dans le vignoble, guère en usage à Sopron. Le moût importé provenait de la propre récolte du couvent, mais le vin, lui, provenait probablement des dons. En 1518, Christophe Gräzer a acheté 2000 échelas en mélèze (« leerpawm ») pour le vignoble Steiger (*ibidem*, p. 249) ; on peut en déduire que ce vignoble s'étendait au moins sur 0,2 ha. La même année, pour l'embéchage de Steiger, on a eu besoin de 20 travailleurs journaliers et pour la même tâche dans le vignoble de Kroisbach (probablement moins étendu de moitié), on en paya 11. Dans le vignoble de Kreutz, on a employé 18 travaux journaliers ; il avait donc à peu près la même taille que celui de Steiger. La récolte moyenne ne peut pas être évaluée à partir des données disponibles. Selon les données de deux années successives enregistrées par Moritz, la production de l'année 1524 dépassa le total de celle de l'ensemble des autres années.

31 *Ibidem*, n° 26, p. 371.

Grâce aux mentions des recettes et des dépenses, une certaine image de l'économie du couvent se dégage. Aux abords de Sopron, parmi les domaines de l'établissement, il y avait des vignes, des moulins, des champs, des prés ; dans les villages voisins de la ville, des territoires correspondaient à la zone de quête. Il y avait en outre un jardin, avec notamment des cerisiers et des poiriers. Le couvent avait des caves, des chevaux et un chariot pour livrer le vin et d'autres aumônes. Le salaire du charretier apparaît d'ailleurs régulièrement parmi les dépenses, dans la comptabilité de Gräzer, ainsi que d'autres frais liés aux transports. Dans la ville, le revenu le plus important du couvent venait du débit du vin (en allemand *Schenke*, *Schenkrecht*), mais les loyers, les prestations et intérêts en nature ou en argent étaient aussi des ressources importantes. Les revenus en nature étaient d'une part du vin, d'autre part des céréales (pour le pain et pour le fourrage). Les quantités couvraient largement les besoins annuels d'une communauté de dix ou douze membres. Par exemple, Gräzer a automatiquement enregistré les céréales offertes au couvent en deux groupes, soulignant ainsi leurs destinations différentes. Dans le premier groupe se trouvaient les céréales panifiables, qui se composaient en général de blé moulu et de farine. Leur quantité totale était de 27 setiers et, pour la farine, de 22,5 setiers (soit, en setiers viennois, 755 kg de blé trituré et 900 kg de farine). On pouvait avec cela préparer 1700 kg de pain, qui assuraient l'approvisionnement quotidien pour dix ou douze personnes à l'année<sup>32</sup>. On remarque cependant aussi, dans les documents comptables, une fluctuation annuelle des produits : ainsi, du vin devait être acheté certaines années en assez grande quantité, la récolte de l'année précédente ayant été probablement insuffisante.

Sur la liste des achats, il manque les produits laitiers (du fromage n'a été acheté qu'une seule fois), les volailles et les œufs. Les frères ont pu les recevoir en don, sans qu'ils aient été enregistrés en raison de leur faible quantité ou parce que, comme d'autres dons en nature, ils sont directement parvenus aux religieux et le procureur ne les a donc pas consignés (dans le document comptable ne figure qu'un seul achat d'œufs, et c'est encore à l'époque de Gräzer). Il est curieux, en tous cas, que ne soit pas mentionnée l'existence d'une vache ; le seul bœuf qui arrive au monastère est un bœuf de boucherie. D'ailleurs, le blé de fourrage tel qu'il est mentionné – pour peu que les articles nous fournissent une image à peu près complète – convient mieux au fourrage des chevaux. Le manque total de bois de chauffage pose aussi question : si on n'en avait pas eu besoin pour le chauffage, il en aurait fallu pour la cuisine certainement ; c'est probablement la ville qui s'en est chargée.

Les documents comptables de Sopron mentionnent seulement ce que le Corps de ville a versé au couvent par l'intermédiaire des procureurs (nommés par la ville) et ce qu'ils ont payé eux-mêmes. En fait, les procureurs de l'église ont inscrit leur propres

32 Pour ce calcul, je me suis appuyée sur les résultats d'Árpád Nógrády, selon qui, à la fin du Moyen Âge, les paysans consommaient 400 grammes de pain par jour. Voir Á. NÓGRÁDY, *Földesúri járadék és paraszti élet-színvonal Magyarországon a késő középkorban*, PhD, Eötvös Loránd Université, Budapest 2001 ([http://www.history.mta.hu/munkatarsak/tezisek/hu\\_nogradypad.html](http://www.history.mta.hu/munkatarsak/tezisek/hu_nogradypad.html)) et IDEM, *A középkor végi Magyarország mindennapi kenyere. (Beregszász gabonavásárlásai 1530-ból és a Jagelló-kori malomvármok)*, « A Nyiregyházi Jósza András Múzeum Évkönyve = Jahrbuch des Jósza András Museums von Nyiregyháza », 2000, p. 155–169.

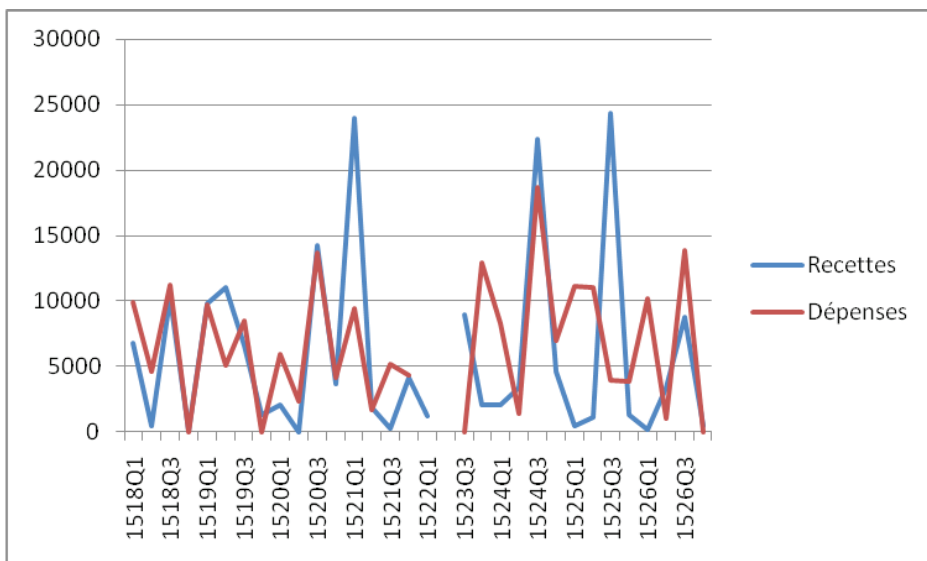
recettes et frais ; c'est pourquoi certains articles n'ont pas été inscrits dans la bonne colonne. Outre les deux ventes de cheval, on peut encore mentionner les dons que les religieux ont reçus des procureurs de l'église, qu'il aurait fallu inscrire dans la colonne des recettes mais qui apparaissent dans celle des frais, augmentant ainsi le déficit, on l'a dit. Il est évident que toutes les affaires n'ont pas été assumées par les procureurs de l'église : le 5 octobre 1524, les Franciscains ont payé, après le 1/16 de la vigne de Lakompak, un sou et demi (45 deniers) d'impôt au Corps de ville que le camérier municipal, Peter Vischer, a correctement enregistré dans son propre document comptable<sup>33</sup>. On chercherait en vain cependant cette même somme dans la comptabilité de Paul Moritz, bien qu'elle ait été faite au cours de la même période ; et la vigne de Lakompak n'apparaît ni dans son document comptable ni dans celui de son prédécesseur. Elle n'avait donc été confiée que provisoirement à la gestion des Franciscains.

Grâce aux documents et aux données supplémentaires, nous pouvons conclure que la majorité des affaires économiques ont été assumées par les procureurs de l'église, sans pour autant devenir leur monopole. Les religieux du couvent, surtout le gardien ont régulièrement reçu des aumônes, non seulement lors des quêtes annuelles, mais en ville aussi. Ils ont parfois eux-même échangé les dons en nature contre de l'argent, comme cela est arrivé en 1524 avec un cheval (au prix modeste), et ils se sont eux-mêmes chargés des frais à payer pour l'entretien de leurs propriétés les plus modestes.

Entre les deux documents, il existe aussi une différence importante. Tandis que les dépenses et les recettes montrent une cohérence stricte dans la comptabilité de Gräzer, dans celle de Moritz les deux courbes divergent quelque peu. Du point de vue économique, cela signifie que lorsque Gräzer était en fonction, l'essentiel de la gestion tournait autour du commerce de l'argent (compte de bilan), alors que sous Moritz, l'économie était plutôt tournée vers le compte de résultat. Entretemps les limites se sont aussi amollies, c'est-à-dire que les dépenses n'ont été qu'indirectement limitées par les recettes, la majorité de ces dernières apparaissant concentrées vers la fin de l'année. À l'arrière-plan, on peut apercevoir un changement de stratégie aussi, puisque, avec les revenus issus du vin, les dons privés, les subventions de la ville, la jouissance des biens immobiliers et les revenus des intérêts ont procuré la plus grande partie des recettes, en une échelle équilibrée ; alors qu'à l'époque de Moritz, le total des dons privés et des versements de la ville s'est réduit, tandis que le revenu venant de l'utilisation des biens (immobiliers, capitaux) a considérablement augmenté, passant de 17,6% à 34,4%. Au lieu de dons directs de la ville, les comptes prouvent le rôle personnel qu'a joué Moritz en avançant les fonds municipaux. On peut aussi constater une saisonnalité des revenus plus importante au cours de la seconde période. Non seulement le débit de vin est arrivé en automne, mais les intérêts et les différents loyers (ou du moins l'une de leurs échéances) sont aussi tombés à cette époque (en général à Noël).

33 Sopron szabad királyi város története, t. 2/ 5, p. 391 : « Item am mitichen nach Francisci [5 X 1524] empfangen vom minich zw Läckhenpach von ainer sechezehentail I ½ sol den ».





Graph. 1. Ventilation trimestrielle des recettes et des frais dans les deux livres de comptes de Sopron

Dans le cas des intérêts et des loyers, il faut également attirer l'attention sur un autre phénomène. Les débiteurs ont souvent réglé leur dette avec retard, dans certains cas même avec un retard d'un an. Cela a augmenté le risque économique, puisque dans le système considéré (du moins tel qu'on peut l'appréhender par le calcul) les procureurs tout comme le couvent devaient faire face à des irrégularités. Nous ne connaissons malheureusement pas leur réaction face à cette situation ; pour le savoir, il faudrait analyser d'autres documents comptables. Le paiement tardif concernant souvent la même personne (par exemple Jörg Paäm), on peut penser qu'entre les parties régnait une certaine confiance. Celle-ci s'est manifestée aussi dans le fait que les procureurs n'ont pas été obligés de faire une comptabilité annuelle ; les documents comptables qui ont subsisté témoignent même d'un manque d'assiduité, puisqu'il est régulièrement arrivé que certains articles soient consignés après-coup, ou même que certaines périodes donnent lieu à une comptabilité beaucoup plus tard. La confiance était présente mutuellement, du côté de la ville comme de celui du couvent. Les deux procureurs étaient membres du conseil de la ville et semblent avoir entretenu de bonnes relations, parfois même peut-être une amitié avec les religieux. On sait que, dans d'autres villes (Kassa, Segesvár/Schässburg/Sighişoara), certains procureurs étaient membres de la confraternité du couvent dont ils assuraient la gestion (Paul Darholcz, Johann Bessel)<sup>34</sup>.

34 J. KARÁCSONYI, *Szt. Ferencz rendjének története Magyarországon 1711-ig*, t. 1, Budapest 1922, p. 123–124. Vers 1480, l'autre vitricus du couvent franciscain de Kassa fut le juge de la ville, Johan Spusdorfer (*ibidem*) ; A. IPOLYI, *Adalékok a magyar domonkosok történetéhez*, « Magyar Sion », 5, 1867, p. 604.

Parmi les documents comptables disponibles, seul celui de Sopron peut donner lieu à une analyse approfondie. Les notes du procureur permettent parfois de déduire certaines méthodes de culture. Un autre résultat important issu de l'analyse des comptes de Sopron est que les religieux et le procureur qui a géré les affaires en leur nom ont vendu une partie de l'aumône, probablement arrivée avec une régularité annuelle ; ces aumônes sont donc apparues directement en tant que don d'argent dans l'économie du couvent. L'une des particularités les plus importantes de l'économie franciscaine réside toutefois dans le fait que non seulement les dons, mais aussi les loyers de leurs biens fonciers arrivaient régulièrement à la porte du couvent en nature. Il y eut cependant une irrégularité dans cette régularité, puisque pour le même bien le locataire a payé une année en avoine, l'autre en argent. Cela se constate également au moulin du couvent franciscain de Nyitra (Nitra).

D'après le registre comptable de Sopron, une fois prises en compte les notations « mal enregistrées », l'économie du couvent s'avère plus ou moins équilibrée. Toutefois, sur un plus long terme les dépenses dépassent les recettes. L'aumône fournie par le procureur et, d'une manière indirecte, par la ville, avait un rôle d'équilibre important dans le système. Deux mesures extraordinaires ont encore laissé des traces : en 1519, avec la vente d'un 1/8<sup>e</sup> de vigne et en 1521 avec un débit de vin plus important que d'habitude (grâce à l'aumône, pas forcément à la production des frères), Gräzer a complété les revenus du couvent.

Comme cela a déjà été précisé, les dépenses de l'église n'ont pas été enregistrées dans les comptes de Sopron. Les bougies, l'encens n'ont pas forcément fait l'objet d'achats pour l'église, et les rénovations du bâtiment ont pu être liées à celles du couvent. Quelle qu'en ait été la raison, une telle séparation des deux parties du complexe conventuel renforce l'image, révélée par d'autres documents comptables monastiques, selon laquelle, sur le plan financier, l'église et la communauté religieuse étaient séparées. Quand nous trouvons dans certaines clauses des testaments les expressions « zum Bau » ou « ad fabricam », il ne faut pas nécessairement penser à des travaux de construction en cours. Il se peut aussi qu'on ait tout simplement fait la distinction entre l'approvisionnement de la communauté religieuse et l'entretien des bâtiments, ce que confirme le testament de la veuve de Johann Sleser de Kolozsvár (Klausenburg/Cluj-Napoca), en 1455, dans lequel elle lègue 25 florins pour le bâtiment du couvent des Dominicains et 10 florins pour leur cuisine<sup>35</sup>. De même, dans son testament, Ulrich Fleischacker, citoyen de Sopron, affecte en 1488 à chaque église de la ville une somme précise<sup>36</sup> ; et dans le testament d'Érasme Rösl, citoyen de Selmecbánya (Schemnitz/Banská Štiavnica), en 1522, la même phrase sépare clairement les dons accordés au bâtiment et aux religieux : « Item in das Closter sancti

35 *A kolozsmonostori konvent jegyzőkönyvei. 1289–1556*, éd. Zs. JAKÓ (Magyar Országos Levéltár kiadványai, II, Forraskiadványok, 17), Budapest 1990, n° 1153.

36 *Sopron szabad királyi város története*, éd. J. HÁZI, t. 2/1 : *Végrendeletek és egyéb feljegyzések 1390-tól 1524-ig*, Sopron 1930, n°176 (17 XI 1488).

Nicolai prediger ordens hie auff der Schebnicz schaff ich flor 25. halb czw dem paw halb czw notturft der pruder »<sup>37</sup>.

Les livres de comptes ayant subsisté présentent, sans doute, une image très fragmentaire. Leur analyse comparée peut toutefois aider à comprendre la gestion des couvents mendiants, le rôle des patrons, des procureurs et parfois même des frères dans ce système à la fin du Moyen Âge. Malgré certains traits communs, il serait hardi de penser qu'il y avait un modèle économique uniforme chez les ordres mendiants au XVI<sup>e</sup> siècle. Il ne faut pas oublier que d'autres documents reflètent des pratiques différentes, comme par exemple la présence d'un *magister piscinarum* dans le couvent dominicain de Beszterce (Bistritz, Bistrița), qui implique la gestion directe des propriétés conventuelles. Peut-être n'est-ce pas un hasard si – malgré la relative richesse de la documentation dans cette région – nous n'avons pas de registres comptables similaires en Transylvanie. L'existence des personnes interposées, une gestion rationnelle et l'importance des aumônes dans l'économie mendicante – ce que les comptes montrent aussi – donnent l'impression d'une vie religieuse et d'un réseau social équilibrés à la veille de la Réforme.

---

37 ETE, t. 1, n° 18 (16 | 1520).

Beatrix F. ROMHÁNYI  
Uniwersytet Kościoła Reformowanego  
im. Gáspára Károliego, Budapeszt

Hereditas Monasteriorum  
vol. 3, 2013, s. 77–96

## Źródła rachunkowe dokumentujące zarządzanie i administrację mendykanckimi domami zakonnymi na średniowiecznych Węgrzech

### Streszczenie

Księgi rachunkowe stwarzają zazwyczaj najlepszą okazję do poznania sposobów zarządzania klasztorami oraz ich codziennego życia. W przypadku średniowiecznych Węgier mamy jednak do czynienia z zaledwie kilkoma ocalałymi takimi księgami, a i one przetrwały jedynie fragmentarycznie. Ich cechą wspólną jest fakt, że zostały sporządzone nie na wewnętrzny użytek zgromadzenia, lecz dla patrona, tj. miasta lub jego rady. Ich przeznaczenie miało wpływ na treść, ujawniając szczególne aspekty relacji pomiędzy zgromadzeniem a społecznością, która posiadała prawa patronackie.

Oprócz ksiąg z klasztoru franciszkanów w Sopron, które są najlepszymi znanymi źródłami tego typu, posiadamy także fragmenty takich ksiąg z kilku innych klasztorów – augustianów-eremitów w Bártfa (Bartfeld, Bardejov), dominikanów w Selmecebánya (Schemnitz, Banská Štiavnica) oraz karmelitów w Eperjes (Prešov).

Obraz uzyskany na podstawie tych źródeł jest niekompletny. Pozwala jednak stwierdzić istnienie rozdziału między zarządzaniem zgromadzeniem i kościołem, drugorzędne znaczenie własności ziemskich oraz innych dóbr w stosunku do różnorodnych form jałmużny, a także zmieniającą się rolę *procuratores* oraz braci zakonnych pod koniec średniowiecza (koniec XV – początek XVI w.). Księgi z Sopron, najbardziej szczegółowe, wskazują na znaczną elastyczność w życiu gospodarczym wspólnoty zakonnej, jak również na roztropną administrację. W Sopron zarówno wydatki, jak i przychody były związane z produkcją, zwłaszcza winą.

Pomimo pewnych cech wspólnych w badanym okresie nie istniał uniwersalny model ekonomiczny wśród zakonów mendykanckich. Prawdopodobnie inaczej zarządzano klasztorami położonymi w Kraju Zadunajskim i na północnych Węgrzech niż tymi w Transylwanii, czego skutkiem jest brak ksiąg rachunkowych wśród zachowanych źródeł związanych z tymi ostatnimi.

### Słowa kluczowe

zakony żebracze, mendykanci, gospodarka klasztorów mendykanckich, dochody klasztorów mendykanckich, wydatki klasztorów mendykanckich, źródła rachunkowe, księgi rachunkowe, Węgry średniowieczne, Sopron (franciszkanie), Eperjes (karmelici), Bártfa (augustianie-eremici), Selmecebánya (dominikanie)

Beatrix F. ROMHÁNYI  
Károli Gáspár University of the Reformed Church, Budapest

Hereditas Monasteriorum  
vol. 3, 2013, p. 77–96

## Accounting sources as documents of management and administration of mendicant friaries in medieval Hungary

### Summary

The account books in general offer the best possibility to analyze the management and the everyday life of the friaries. However, there are but a few surviving in medieval Hungary and even these are fragmentary. Their common feature is that they were not prepared for the internal use of the convents but for the patron, i.e. for the town and for its council. This fact influenced the content, too, revealing a special aspect of the relation between the convent and the community that had the patronage rights.

Beside the account books of franciscains friary of Sopron which are the best known sources of this type, there are some fragments of the Carmelite friary of Eperjes (Prešov), of the Austin Hermits of Bártfa (Bartfeld, Bardejov) and of the Dominican convent of Selmecebánya (Schemnitz, Banská Štiavnica).

The picture gained from these fragmentary sources is very incomplete. Nevertheless, a certain number of characteristics could be detected through their analysis: the separation of the management of the community from that of the church, the secondary importance of the landed estates and of other properties compared to different forms of alms, as well as the changing role of the *procuratores* and of the friars by the end of the Middle Ages (late 15<sup>th</sup> – early 16<sup>th</sup> century). The account books of Sopron – being the most detailed documents – reflect a considerable flexibility in the economic life of the convent, as well as the prudent administration. In Sopron both the main expenses and incomes were connected to the production, especially to the wine production.

Despite some common features there was no uniform economic model at the mendicant orders in this period. Presumably, there was a certain difference between the management of the Transdanubian and north-Hungarian convents and the Transylvanian friaries, respectively, which is reflected in the absence of account books among the sources connected to latter group of mendicant institutions.

### Keywords

mendicant orders, friars, economy of mendicant convents, income of mendicant convents, expenses of mendicant convents, accounting sources, account books, medieval Hungary, Franciscans of Sopron, Carmelites of Eperjes, Austin Hermits of Bártfa, Dominicans of Selmecebánya